



Nouveau

En savoir plus sur les nuisibles pour répondre aux exigences IFS et BRC GS

Devenez référent nuisibles et maîtrisez votre sous-traitant
3 Février 2022 - Distanciel - Durée : 7h



Public visé

Direction QHSE,
Services qualité, production,
maintenance



Prérequis : Aucuns



Intervenant



Vincent VEZIER
Coordinateur Technique
RENTOKIL



Vos contacts

Pédagogiques



Sylvie PERRET

sylvie.perret@critt-iaa-paca.com



Catherine LEVESQUE
catherine.levesque@critt-iaa-paca.com

Votre contact

Administratif



Laure DUPIN - 04 90 31 55 08

Laure.dupin@critt-iaa-paca.com

Critt

AGROALIMENTAIRE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

N° organisme de formation
93840083884
N° Datadock 0001409



Objectifs

Les stagiaires seront capables de :

- Devenir le « référent nuisible »
- Acquérir des connaissances de base concernant la lutte contre les rongeurs et les insectes en IAA
- Acquérir des connaissances concernant l'évolution de la réglementation applicables notamment pour la lutte contre les rongeurs.
- Comprendre l'intérêt et piloter les recommandations du prestataire Pestcontrol



Programme

9h00 à 12h30

1. Accueil des participants
 - Présentation du formateur et des participants
2. Les familles de nuisibles : rongeurs, blattes, fourmis, mouches, moustiques, insectes des produits stockés (tribolium, silvain, pyrale des fruits secs, de la farine et du cacao)
 - Biologie et nuisances occasionnées
3. Moyens de détection, de prévention et de destruction
4. Rôle du référent nuisible

14h00 à 17h30

5. Aspects réglementaires applicables en IAA en terme de gestion des nuisibles
6. La lutte contre les nuisibles dans les référentiels IFS et BRC

Rentokil



Méthode et moyens pédagogiques

- Vidéoprojecteur
- Support de formation remis aux stagiaires
- Méthode participative alternant phases théoriques et exercices pratiques et/ou jeu de rôles
- Moyens pour suivre l'exécution de la formation : feuille d'émargement
- Moyens évaluation des connaissances : exercices et cas pratiques et/ou questionnaire d'évaluation, attestation de formation
- Les critères d'évaluation sont directement reliés aux objectifs cités au début du programme

Au besoin, notre référent handicap, se tient à votre disposition pour organiser votre accueil et le déroulement de la formation. Contactez notre responsable administratif de la formation (laure.dupin@critt-iaa-paca.com) au 04 90 31 55 08.

€ Tarifs

Adhérent 2022 : 450€ HT/stagiaire (540€ TTC)

Non adhérent 2022 : 650€ HT/stagiaire (780€ TTC)

Réduction de 20% à partir du 2ème participant de la même société

Repas et documentation compris - (Prise en charge possible par votre OPCO)



Inscription en ligne : [cliquez ici](#)

Conditions d'annulation :

Toute annulation devra faire l'objet d'une notification écrite (mail, fax, courrier).

Pour toute inscription annulée après le 21/01/2022, la totalité des frais sera due au CRITT Agroalimentaire PACA.

Mise à jour le : 25/11/2021